



## Protection contre l'érosion à l'aide de saules

### Tapis de saule disposés en éventail

Des branches de saules vivantes et mortes, aussi longues que possible, sont utilisées comme protection contre l'érosion. La partie la plus épaisse de la branche est enfoncée d'au moins 30 cm au pied du talus. Le reste de la branche est posé sur la surface légèrement humifère du talus. De nombreuses branches de saules disposées côte à côte recouvrent l'ensemble du talus.

Des traverses, des piquets de fixation et du fil de fer permettent de maintenir les saules en place sur la surface du talus. Dès que les saules ont suffisamment de contact avec le sol et d'humidité, ils commencent à pousser et à s'enraciner. La couche de saules est en outre recouverte d'une fine couche de terre.

Cette méthode ne convient qu'aux sites très humides et peu ensoleillés. Elle doit être mise en œuvre pendant la période de repos végétatif, en hiver.